BAC DE SES · SESSION 2026

EC3 · Raisonnement sur dossier documentaire

Amérique du Nord | Jour 1 | 26-SESJ1AN1 | Mutations du travail et de l'emploi

Vous montrerez que le numérique brouille les frontières du travail et transforme l'emploi ainsi que les relations d'emploi.



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Rédige une introduction, un développement en plusieurs parties, puis une conclusion.
- Rédige chaque partie avec la méthode AEI : Affirmation, Explication, Illustration.
- Utilise tous les documents, en combinant tes connaissances et les données des documents.
- Fais attention à ce que chaque partie réponde explicitement à la question posée, pour éviter le hors-sujet.
- Temps conseillé : environ 2 h à 2 h 30.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le numérique brouille les frontières du travail et transforme l'emploi ainsi que les relations d'emploi.

DOCUMENT 1

Dans la plupart des pays, l'emploi se polarise, c'est-à-dire que la part des emplois intermédiaires est en forte baisse au profit d'une hausse des emplois soit peu qualifiés, soit très qualifiés […]. Ce grand bouleversement du marché du travail s'explique d'abord par la nature du changement technologique récent, l'informatique, qui a révolutionné l'organisation des entreprises. Les ordinateurs fonctionnant en suivant des procédures et règles explicites préalablement programmées, ils se sont avérés très doués pour effectuer des tâches dites « *routinières* » qui caractérisaient le travail humain dans les emplois intermédiaires. Un ordinateur peut commander un robot dans l'industrie, établir des feuilles de paye, ou distribuer de l'argent. En raison de leur efficacité et leur faible coût, les ordinateurs ont remplacé le travail élémentaire et répétitif humain qui composait de nombreux emplois intermédiaires. Les emplois les plus détruits par l'informatisation furent ainsi ceux des opérateurs sur des chaînes de production qui furent automatisées mais aussi ceux des employés de bureau ou des secrétaires. Au contraire, les plus qualifiés sont les gagnants du progrès technologique. Non seulement les ordinateurs ne peuvent remplacer leur travail, mais ils les rendent plus productifs.

Source : Grégory VERDUGO, « Les nouvelles inégalités du travail, Pourquoi l'emploi se polarise ? », *Observatoire Français des Conjonctures Economiques* (*OFCE)*, octobre 2017.

DOCUMENT 2

Recours au télétravail par catégorie socioprofessionnelle entre le troisième trimestre 2022 et le deuxième trimestre 2024

Catégorie socioprofessionnelle	Part d'emploi télétravaillable[1] (en %)	Recours au télétravail (en %)	Nombre de jours moyens télétravaillés sur une semaine
Ensemble des cadres et professions intellectuelles supérieures	80	63	1,9
Ensemble des professions intermédiaires	38	22	1,6
Ensemble des employées/employés	21	10	1,9
Ensemble des ouvrières/ouvriers	1	0	—

Champ : Salariés des entreprises privées ou publiques travaillant en France hors Mayotte.

Source : Philippe ASKENAZY, Ugo DI NALLO, Ismaël RAMAJO et Conrad THIOUNN, « Télétravail et présentiel : le travail hybride, une pratique désormais ancrée dans les entreprises », *Insee Analyses*, mars 2025.

1 : Un emploi télétravaillable est un emploi qu'il est possible d'exercer en télétravail.

DOCUMENT 3

La façon dont les plateformes[1] organisent la rencontre entre offre et demande, en comparaison d'autres intermédiaires du marché, se matérialise en outre par une plus grande individualisation des travailleurs tout en brouillant les frontières entre salariat et travail indépendant. […] Les nouvelles formes d'organisation du travail engendrées par les plateformes confèrent une grande autonomie dans l'activité. Mais cette autonomie va de pair avec une responsabilisation et un transfert des risques sur le travailleur. Cela se traduit par une transformation des formes et du niveau de la couverture sociale. En effet, le travailleur doit assumer le risque économique lié à l'exécution de la prestation, mais aussi le financement de sa protection sociale dès lors qu'il n'est pas salarié. […] La multiplicité de situations nouvelles que crée le travail de plateforme soulève la question de la protection des travailleurs autonomes au regard de la discontinuité[2] de l'emploi et de son rapprochement éventuel de celle des salariés. Or les frontières avec le salariat sont parfois ténues[3]. Ainsi, bien qu'ayant le plus souvent un statut de micro-entrepreneur, les livreurs à vélo sont explicitement soumis à un « management algorithmique », c'est-à-dire des formes d'évaluation et de sanction en fonction de leur disponibilité. […] Ce système les soumet donc, de fait, à une forme de subordination[4] proche de celle du salariat.

Source : Marie BENEDETTO-MEYER, Karine BRIARD et Jean-Luc OUTIN, « Le travail de plateforme : multiplicité des modèles, diversité des situations de travail et usages de la protection sociale », *DARES*, juillet 2023.

1 : Plateformes : une plateforme, ici numérique, est un environnement en ligne qui permet à plusieurs utilisateurs d'interagir, de diffuser des informations, du contenu multimédia et de réaliser diverses activités. Elle favorise notamment la communication entre une entreprise (l'interne) et ses clients (l'externe).

2 : Discontinuité : manque de continuité ; interruption.

3 : Ténues : minces.

4 : Subordination : situation de quelqu'un qui dépend, dans ses fonctions, de l'autorité de quelqu'un d'autre.